

N° 6141¹**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2009-2010

PROJET DE LOI**portant approbation**

- **de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006**
- **du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006**

* * *

**AVIS DE LA CHAMBRE DES FONCTIONNAIRES
ET EMPLOYES PUBLICS**

(8.6.2010)

Par dépêche du 18 mai 2010, Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration a demandé l'avis de la Chambre des fonctionnaires et employés publics sur le projet de loi spécifié à l'intitulé.

Comme il appert clairement de ce dernier, le projet – qui ne comporte d'ailleurs que deux petits articles – se limite à approuver formellement par une loi la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le protocole relatif au comité des droits des mêmes personnes, faits à New York le 13 décembre 2006 et déjà signés par le Grand-Duché de Luxembourg le 30 mars 2007.

La Chambre des fonctionnaires et employés publics ne peut de toute évidence qu'approuver le projet de loi en question, avec lequel elle se déclare en conséquence entièrement d'accord.

Ainsi délibéré en séance plénière le 8 juin 2010.

Le Directeur,
G. MULLER

Le Président,
E. HAAG

